

## 2<sup>ème</sup> partie - Règlement de la consultation

### Marché passé selon une procédure adaptée (article R.2123-1.3° du code de la commande publique)

Étape	Action	Description
1	<b><u>Accéder au dossier de consultation</u></b>	Les documents sont accessibles uniquement par voie électronique, <a href="#">sur la plateforme des achats de l'État</a> (PLACE). Pas d'envoi papier.
2	<b><u>Renseigner sa candidature</u></b> , au choix	<p>Via le Document Unique de Marché Européen (DUME) simplifié, généré automatiquement au format .xml, à télécharger sur la PLACE puis à renseigner à l'aide de la documentation en ligne disponible ici : <a href="https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/le-portail-web-service-dume/">https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/le-portail-web-service-dume/</a></p> <p>En cas de groupement, chacun des membres doit fournir un DUME simplifié distinct.</p>
		Ou via <a href="#">les formulaires DC1 et DC2</a>
3	<b><u>Document à fournir à la candidature</u></b>	<p><b>Agrément DGAC en cours de validité</b> (attestation à fournir obligatoirement)</p> <p>À défaut, la preuve de dépôt d'une demande en cours d'instruction. L'agrément devra être effectif au plus tard à la phase de l'attributaire pressenti.</p> <p>Si le candidat retenu ne peut présenter l'agrément DGAC dans le délai qui lui sera imparti, il sera éliminé et le marché sera attribué au candidat suivant dans l'ordre de classement des offres.</p>
	<b><u>Renseigner son offre</u></b>	<p>Les documents à fournir au titre de l'offre sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'acte d'engagement (ATTR1) ;</li> <li>- les bordereaux de prix unitaires (BPU) ;</li> <li>- le mémoire technique (selon le cadre de réponse technique transmis en annexe 3) ;</li> <li>- les échantillons ;</li> <li>- un RIB.</li> </ul> <p>Les documents et informations doivent être rédigés en langue française.</p>
4		<p>Possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements d'opérateurs économiques ;</li> <li>- en qualité de membre de plusieurs groupements d'opérateurs économiques.</li> </ul> <p>En cas de <b>cotraitance (groupement)</b>, la solidarité est exigée, pour l'exécution, soit du groupement, soit de son mandataire en cas de groupement conjoint, et ce à l'égard de chacun des membres du groupement.</p> <p>La partie IV devra être signée par l'ensemble des entreprises groupées, ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises du groupement.</p> <p>En cas de <b>sous-traitance</b>, présentation d'un sous-traitant à l'aide du <a href="#">formulaire DC4</a> dûment rempli et signé.</p> <p><b>Variantes interdites.</b></p> <p><b>Offres valables 180 jours</b> à compter de la date limite de remise de la dernière offre.</p>
5	<b><u>Signature</u></b>	Seul le soumissionnaire retenu est tenu de signer l'acte d'engagement. Toutefois, afin d'optimiser les délais de procédure, tout soumissionnaire peut le signer dès le dépôt de l'offre.
6	<b><u>Dépôt sur la PLACE</u></b>	L'ensemble des pièces doit être déposé sur la <a href="#">PLACE</a> avant les date et heure indiquées sur la <a href="#">PLACE</a> .

### Analyse des offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée selon les critères pondérés suivants :

<b>Critère technique</b> (50 points)	<b>Sous-critère 1</b> <b>Qualité des moyens</b>	Moyens techniques et pédagogiques mis en place pour répondre aux objectifs des formations :  Qualité des locaux, des simulateurs, des moyens pédagogiques, de la documentation pédagogique et de la plateforme internet d'e-learning / Live Learning (ergonomie et accessibilité).	Noté / 25
	<b>Sous-critère 2</b> <b>Temps de trajet</b>	Temps de trajet entre l'ET60 situé sur la base aérienne 107 (VILLACOUBLAY) et le centre de formation proposé. Temps (T) calculé dans le cadre d'une simulation (un lundi matin à 8h00, hors vacances scolaires et jours fériés) sur <a href="http://www.viamichelin.fr">www.viamichelin.fr</a> :  $T \leq 1h = 15$ points, $1h < T < 4h = 7$ points et $T \geq 4h = 0$ point.	Noté / 15
	<b>Sous-critère 3</b> <b>Profils des instructeurs</b>	Présentation des CV des instructeurs proposés pour réaliser les formations : <ul style="list-style-type: none"><li>- Qualifications : Licences et diplômes éventuels (3 points) ;</li><li>- Parcours professionnel (2 points) ;</li><li>- Expérience (E) dans la délivrance des formations (5 points) :</li></ul> $E \geq 5$ ans = 5 pts, $5 > E \geq 3$ ans = 3 pts, $3 > E \geq 1$ = 2 pts et $E < 1$ an = 0 pt.  La note attribuée correspond à la moyenne des notes individuelles.	Noté / 10
<b>Critère prix</b> (50 points)	L'analyse est réalisée sur le montant total TTC des prestations des scénarii de commande, indiqués par le soumissionnaire dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement.  <b>Note attribuée = Offre la moins disante / offre analysée x note maximale (50)</b>		Noté / 50

### Négociation

L'acheteur négociera avec les deux meilleures offres.

Toutefois, l'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

#### **Engagements RSE du Ministère**

Le ministère des Armées est engagé dans une démarche d'achats responsables avec l'obtention des labels « Égalité professionnelle femmes hommes » et « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » (RFAR).

Des informations complémentaires sur les engagements du ministère des Armées et les démarches de labellisation sont disponible sur le site [www.achats.defense.gouv.fr](http://www.achats.defense.gouv.fr).

En outre, ce site a pour objectifs d'accueillir, orienter et informer les entreprises intéressées par les achats émanant du ministère des Armées. Le site publie une information actualisée sur les avis d'appels publics à la concurrence des services acheteurs du ministère par interface avec la plateforme des achats de l'État (PLACE), les prévisions d'achats du ministère et les demandes d'informations (DI/RFI) ainsi que les données essentielles.